

Lille, le 31 mars 2017

Communiqué de presse

INSTALLATION DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES SUBSTANCES ET MÉTHODES DOPANTES DES HAUTS-DE-FRANCE A AMIENS



Le préfet de région, Michel Lalande, s'est félicité de l'installation le lundi 20 mars 2017 de la nouvelle commission régionale de lutte contre les substances et méthodes dopantes des Hauts-de-France.

Cette première réunion s'est tenue à la préfecture de la Somme à Amiens, ville accueillant le siège de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Hauts-de-France.

La commission s'est réunie sous la co-présidence de Monsieur Philippe De Mester, Préfet de la Somme, représentant Monsieur Michel Lalande, Préfet de région et de Monsieur Philippe Lemaire, Procureur général près la Cour d'appel d'Amiens représentant Madame Suzanne Le Quéau, procureure générale près la cour d'appel de Douai.

La commission réunie les services de l'Etat concernés par la lutte contre le trafic de substances ou méthodes dopantes à savoir :

- Les services de police, gendarmerie et douanes de la région.
- La DRJSJS, la DIRECCTE, la DRFIP et l'ARS.
- L'OCLAESP*, l'AFLD*, DACG* et la Direction des sports du Ministère de la Jeunesse et des sports.

Outre l'installation de la commission, 2 points principaux étaient à l'ordre du jour :

- Une présentation par la DRJSJS du champ de l'action sportive en région Hauts-de-France et de la lutte contre le dopage en région et en France.
- Une présentation par chaque service de l'état membre de la commission de son action au regard de la lutte contre le trafic de substances ou méthodes dopantes.

Un plan de travail a été établi afin d'améliorer le système d'échanges d'informations entre les services, de manière à ce qu'un maillage territorial efficace permette ainsi un repérage ciblé des trafiquants et consommateurs de substances dopantes.

**OCLAESP : Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique – *AFLD : Agence française de lutte contre le dopage – *DACG : direction des Affaires criminelles et des Grâces*